

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE Saint-Léandre



## AVIS PUBLIC

### PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-233-02

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **3 juin 2013** le règlement numéro **2013-233-02** modifiant le règlement de zonage numéro 233.

- Le règlement a reçu l'approbation du conseil de la MRC de la Matanie le 20 juin 2013 ;

Le règlement numéro **2013-233-02** entre en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité à leur égard, soit le 20 juin 2013.

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

*Josée Simard,*  
Directrice générale et secrétaire-trésorière